

15ème législature

Question N° : 39184	De Mme Marie-Christine Dalloz (Les Républicains - Jura)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale, jeunesse et sports		Ministère attributaire > Éducation nationale, jeunesse et sports
Rubrique >tourisme et loisirs	Tête d'analyse >Réouverture des classes de découverte - Accueil des villages vacances	Analyse > Réouverture des classes de découverte - Accueil des villages vacances.
Question publiée au JO le : 25/05/2021 Réponse publiée au JO le : 22/03/2022 page : 1916		

Texte de la question

Mme Marie-Christine Dalloz attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur la pérennité des classes de découverte et des centres d'accueil communément appelés villages vacances. Alors que le Premier ministre a annoncé dès le 29 janvier 2021 la reconduction des « vacances apprenantes » pour l'été 2021 et que le Gouvernement annonce actuellement que « nous sommes en train de sortir durablement de cette crise sanitaire », les villages vacances jurassiens ont été informés par les services de l'éducation nationale du maintien de la fermeture des classes de découverte jusqu'au 1er septembre 2021. Cette décision va à l'encontre des mesures mises en œuvre avec le calendrier des réouvertures. Aussi, elle lui demande s'il va relancer le plus tôt possible le dispositif des classes de découvertes au niveau national et de soutenir les professionnels des villages vacances en communiquant un calendrier clair qui permette à cette filière de s'organiser.

Texte de la réponse

Le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports (MENJS) encourage les voyages scolaires qui, parce qu'ils sont organisés dans le cadre d'un projet d'école ou d'établissement et répondent à des objectifs pédagogiques définis, favorisent l'acquisition de connaissances et de compétences. A fortiori, ils constituent pour les élèves des moments partagés et une expérience sociale uniques propices à la découverte d'un nouvel environnement naturel ou culturel et à la réalisation de projets collectifs. Le contexte exceptionnel lié à la pandémie de Covid-19 a entraîné l'annulation ou le report de nombreux voyages. Afin de soutenir l'ensemble des acteurs de la filière touristique, des aides ont été apportées par le Gouvernement (chômage partiel, fonds de solidarité, prêts garantis, etc.). Ainsi, par exemple, le fonds d'urgence pour les organisateurs de séjours pour mineurs a été prolongé au premier trimestre 2021 afin d'apporter un soutien de trésorerie aux acteurs du secteur touristique, notamment aux gestionnaires de centres de vacances. À la faveur de l'amélioration des conditions sanitaires, comme indiqué dans la Foire aux questions (FAQ) dédiée à la Covid-19 mise à disposition par le MENJS sur son site internet, « les voyages scolaires avec nuitée (s) ont été de nouveau autorisés dans le respect du protocole sanitaire applicable aux accueils collectifs de mineurs » depuis le 20 juin 2021. Parce qu'il apparaissait, plus que jamais, nécessaire de relancer les voyages scolaires et de poursuivre l'accompagnement des différents partenaires impliqués dans leur organisation, le Gouvernement a pris plusieurs mesures. Dans le cadre de l'opération Vacances apprenantes, le dispositif « colos apprenantes » a été reconduit pour les vacances d'été 2021 et le nouveau dispositif « Mon patrimoine à vélo », qui vise à organiser des excursions à vélo aux fins de découverte du patrimoine, a été lancé. En



parallèle, le Premier ministre a présenté le plan « Avenir Montagnes » le 27 mai dernier. Ce dernier permet d'accompagner les acteurs de la montagne vers une offre touristique durable et résiliente, en lien étroit avec les principaux acteurs, dont les collectivités territoriales. Il prévoit notamment un soutien financier à hauteur de cinq M€ pour les « colos apprenantes » organisées en montagne, la négociation d'un accord national de tarifs préférentiels pour les établissements organisateurs de séjours en montagne pour enfants ainsi que le lancement d'une initiative à la rentrée de septembre 2021 destinée à jumeler les écoles et les établissements scolaires de la montagne avec ceux du reste du territoire afin d'organiser des rencontres entre classes. La période de la crise sanitaire a mis en exergue la pertinence des voyages scolaires qui, en contribuant à donner du sens aux apprentissages par le contact direct avec un nouvel environnement, en permettant aux élèves d'agir ensemble dans des situations et des lieux nouveaux, participent à l'enrichissement de la vie éducative et sociale des élèves. Afin de répondre au besoin de mobilité des élèves, le MENJS est pleinement engagé aux côtés des différents acteurs en faveur de la relance des voyages scolaires.